

TRANSITION ENERGETIQUE DES COLLECTIVITES
PROPELLET S'ADRESSE AUX ELUS DANS UN LIVRE BLANC
Rétablir la vérité sur le chauffage au granulé de bois



Propellet, association nationale du chauffage au granulé de bois, publie un livre blanc destiné aux élus et aux collectivités. A travers ce nouveau document, Propellet souhaite contrer les idées reçues sur le chauffage au granulé de bois et revenir sur les mérites de cette solution tant pour ses performances que pour ses atouts écologiques.

L'association a aujourd'hui pour ambition de convaincre les élus et les collectivités d'opter pour une énergie propre et durable pour chauffer les bâtiments collectifs et les ERP mais pas seulement ! Elle souhaite également encourager les élus à soutenir ce mode de chauffage en général. Bien plus qu'un simple document, ce livre blanc est un véritable outil qui accompagne les élus dans leur prise de décisions en matière d'énergies. Il intervient à la suite des élections municipales de 2020, dans l'optique de sensibiliser les nouveaux élus et les nouvelles équipes, et en prévision des élections présidentielles de 2022.

Dans un contexte environnemental et économique tendu, les énergies fossiles ne sont plus la solution, et la consommation d'énergie pour se chauffer est un défi d'envergure. Avec la crise énergétique récente, les prix du gaz et de l'électricité se sont envolés. Face à ces nombreux défis, l'énergie dans les collectivités est devenue une question d'intérêt général. Il s'agit de trouver des alternatives pour un chauffage plus économique et plus vertueux.

Le granulé, grâce à sa densité énergétique, son excellent bilan carbone, sa combustion propre et sa flexibilité d'utilisation, a toute sa place dans le mix énergétique français. La filière du granulé est en pleine croissance pour répondre aux besoins énergétiques des collectivités avec une production française qui augmente chaque année. De 1,7 million de tonnes en 2020, elle devrait atteindre 2,7 millions en 2023, permettant à la France de rester dans un modèle d'autosuffisance.



[Pour accéder au Livre Blanc Propellet](#)

Déjà plébiscité par de nombreuses collectivités, un usage du granulé bien implanté

Le chauffage au granulé est déjà plébiscité par de nombreuses collectivités dans des installations de différentes natures : chauffage collectif, établissements scolaires, ERP etc. ; une diversité des usages qui démontre la pertinence du granulé pour ce type d'établissements. Aujourd'hui, ce sont 1300 sites collectifs qui utilisent le chauffage au granulé. Le chemin vers un mode de chauffage plus durable se dessine petit à petit, et les premiers utilisateurs sont convaincus par la simplicité d'utilisation et l'usage économique du granulé.

Les collectivités qui utilisent le chauffage au granulé font le choix de soutenir une énergie locale, pourvoyeuse d'emplois au cœur des territoires. La majorité de l'approvisionnement se fait en France, via un réseau de distribution très diversifié qui permet de faire fonctionner l'activité des entreprises locales et des groupes nationaux.

Retour d'expérience - Chaufferie au granulé de bois - Centre Mairie Saligny sur Roudon

Le choix d'un chauffage au pellet s'est imposé pour des raisons financières : malgré un investissement initial important, le granulé représente la solution la plus économique comparée aux autres énergies.



Retour d'expérience - Chaufferie au granulé de bois - Paris Boulevard Suchet

L'installation au granulé alimente en chauffage et eau chaude 4 bâtiments et 1 crèche. Le choix du pellet répond à une double stratégie : promouvoir les énergies renouvelables et fournir un réseau de chaleur à partir de 50 % d'énergie verte. Un conseil : prendre en compte les dimensions techniques (type de chaudière, fournisseur, granulé certifié, maintenance) et économique (investissement à long terme).



Retour d'expérience - Logement collectif à Cesson

Le pellet constitue un mode de chauffage idéal pour un ensemble collectif de logements en zone urbaine et périurbaine. Il répond notamment à une démarche écologique (le granulé est 100% naturel, certifié, sec, homogène, fiable et a un pouvoir calorifique constant).



Un mode de chauffage vertueux et économique

Le granulé est un mode de chauffage vertueux, durable et respectueux de l'environnement. Le granulé de bois est issu à plus de 90% des coproduits de l'industrie du bois tels que les copeaux ou la sciure qui sont produits lors de la première transformation du bois (sciage pour la fabrication de charpente, mobilier, emballage, etc.), une ressource renouvelable et abondante. Par ailleurs, le chauffage au granulé est celui qui émet le moins de CO2 contrairement à d'autres sources d'énergies. Selon une étude réalisée par l'ADEME, alors que le chauffage au fioul et à l'électricité rejette en moyenne entre 200 et 600 g/kWh de CO2, le chauffage au bois n'en rejette que 26 g/kWh de CO2.

D'un point de vue économique, le granulé fait partie des énergies dont le coût ne dépend pas des circonstances géopolitiques. En effet, la production locale permet aux fabricants de proposer le granulé à un prix plus faible et moins fluctuant que les autres énergies. En octobre 2021, le fioul est

50% plus cher que le granulé de bois, le gaz plus de 80% plus cher et l'électricité 3 fois plus. Des variations de prix qui impactent directement les budgets consacrés à l'énergie alors que la stabilité du prix du granulé le positionne comme une énergie compétitive.

Economique, performant et moins polluant, le granulé possède toutes les clés pour répondre aux besoins des collectivités et des Français en matière de chauffage.

PROPELLET accompagne le développement de la filière du granulé de bois

Propellet France est l'association nationale du chauffage au granulé de bois. Créée en 2008, elle a pour mission de servir les besoins d'une filière en plein développement, de promouvoir le chauffage au granulé de bois auprès des différents publics, d'assurer un rôle d'observatoire économique, de fédérer, d'animer la filière et de mettre en relation les acteurs de la profession. L'association regroupe plus de 200 professionnels exigeants qui s'engagent dans le développement d'une filière de qualité. Tous les métiers sont représentés : producteurs et distributeurs de granulé, fabricants et distributeurs de poêles et chaudières à granulé, installateurs, bureaux d'études, etc. pour une filière engagée dans le développement de la notoriété du granulé.

CONTACTS PRESSE

Pauline Garde : pauline.garde@lecrieurpublic.fr – 06 73 15 67 39

Morgane Lieutet : morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr – 06 71 10 86 52